

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° délibération D2017-06-04 Date de convocation 8 septembre 2017

Date d'affichage 8 septembre 2017

Nombre de conseillers				
En exercice	Présents	Absents exc.	Absents	Votants
15	13		0	14

Etaient présents

M. WOLLJUNG Serge
M. OLEKSIUK Nicolas
M. GIRARD Guy
Mme PIQUEMAL Anne
M. FALLITO Giovanni
M. MULLER Jean-Marie
M. POINSIGNON Gilles
Mme BOULANGE Rachel

Mme DAUMAIL Martine
Mme CAISSUTI Claudie
M MARTIN Michal

M. MARTIN Michel

Etaient absents excusés

M. MARION Julien

Mme MARTIGNON Sonia Pouvoir à PREVOT Nadège

Objet Projet de schéma de mutualisation des services CCHCPP - Avis

Vu la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales,

Vu l'article L 5211-39-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu la fusion des Communauté de Communes du Haut Chemin et du Pays de Pange,

Vu le rapport sur le projet de schéma de mutualisation proposé par la nouvelle communauté de communes ci-annexé :

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal que la commune de Silly-sur-Nied est membre de la communauté de communes de Haut Chemin – Pays de Pange

Monsieur le maire expose au conseil municipal que la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales, a créé l'article L 5211-39- 1 du code général des collectivités territoriales qui met à la charge de chaque structure intercommunale à fiscalité propre, l'élaboration et l'adoption d'un projet de schéma de mutualisation des services.

Ce projet de schéma de mutualisation doit être soumis à l'avis des communes membres avant son adoption en conseil communautaire.

A défaut de délibération dans le délai de 3 mois, l'avis est réputé favorable.

Monsieur le maire donne lecture au conseil municipal du rapport présenté par la Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

EMET un avis **FAVORABLE sur le rapport du projet** de schéma de mutualisation de la Communauté de Communes du Pays de Pange.

Fait à Silly-sur-Nied, le 14 septembre 2017 Serge WOLLJUNG, Maire de Silly-sur-Nied Signature et cachet

Par délégation, Le Maire-adjoint Nicolas OLEKSIUK